

L'OMVS réalise un niveau de maîtrise d'eau de 45 %

Dossier de la rédaction de H2o
May 2018

L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) capitalise diverses réalisations parmi lesquelles un ouvrage de maîtrise des eaux du fleuve avec un niveau de l'ordre de 45 %, a déclaré son haut commissaire, Hamed Diane Senega. "La seule maîtrise telle que l'on a sur le fleuve en termes de régulation est le barrage de Manantali qui sert à stocker de l'eau pour la navigation, l'irrigation, la production hydroélectrique" a indiqué M. Senega qui se prononçait, à Dakar, à la fin des travaux de la 6^{ème} session des Initiatives pour l'avenir des grands fleuves (IAGF). À l'issue de la rencontre, un accord cadre a été signé entre la société d'exploitation des aménagements de Manantali et Fatick (SEMAF) et la compagnie nationale de Rhène (CNR). Le haut-commissaire a évoqué le projet de renforcement du plan d'eau avec l'apport des eaux de la Falémé qui permettrait d'ouvrir le fleuve à la navigation toute l'année. Le chenal navigable serait creusé et approvisionné par une nouvelle retenue construite au Mali à Gourbassi. Selon lui, l'OMVS se trouve aujourd'hui dans une configuration favorable, appuyée par la volonté politique des chefs d'État d'assurer le développement du bassin.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - Africa